

M. Clark: Regardez qui parle de stopper l'hémorragie des profits!

M. Crombie: Ed était à votre ralliement, Pierre.

M. Trudeau: Madame le Président, je dois signaler au chef du NPD que sa remarque au sujet de la réglementation des salaires et des prix manque entièrement d'à-propos. Il se souviendra qu'on a eu recours à la Cour suprême pour savoir si cette imposition d'une réglementation des salaires et des prix était admissible en vertu des pouvoirs d'urgence prévus dans la constitution. Je n'ai jamais entendu personne, ni même le chef du NPD, prétendre que les profits exorbitants réalisés par certaines compagnies constituaient une question d'urgence nationale.

M. Rae: Pourquoi les salaires sont-ils majorés seulement en temps d'urgence?

M. McGrath: N'interrompez pas votre chef.

M. Trudeau: Madame le Président, si le député de Broadview veut poser une question supplémentaire, je le renseignerai volontiers aussi sur la voie judiciaire s'il peut . . .

Une voix: Écrivez-lui.

M. Trudeau: Je suis disposé à le recevoir à mon bureau s'il a besoin de connaître certains rudiments de la loi.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Pourquoi pas mercredi matin au caucus?

M. Trudeau: Je crains que malgré nos affinités, le chef du NPD ne doive attendre que le budget soit présenté pour savoir comment le gouvernement va aborder la question des bénéfices considérables qui sont réalisés par ces sociétés. J'ai d'ailleurs donné notre opinion à ce sujet à Sault-Sainte-Marie, pendant la campagne électorale.

M. Broadbent: Madame le Président, je tiens à rappeler au premier ministre que dans la décision de la Cour suprême, il est effectivement question d'un projet de loi sur la réglementation des bénéfices. C'est ce dont je parle, mais le premier ministre a bien montré qu'il s'intéresse uniquement à la réglementation des salaires et pas du tout à celle des profits.

Je voudrais poser une dernière question supplémentaire. Puisque le gouvernement s'occupe de rapatrier la constitution, et les membres de mon parti l'approuvent sur ce point, . . .

Une voix: Ça saute aux yeux.

M. Broadbent: . . . étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a reconnu, dans un discours qu'il a donné à la Bourse américaine le mois dernier, qu'à cause de la mainmise étrangère sur l'industrie pétrolière, il y a eu une sortie nette de plus de deux milliards de dollars du Canada dans les seules quatre dernières années, quand le gouvernement aura-t-il le courage de rapatrier non seulement notre constitution mais aussi notre pétrole en faisant des sociétés Imperial, Texaco et Shell, la propriété de l'État, afin que tous

Questions orales

les Canadiens puissent partager les bénéfices de leurs propres ressources?

M. Trudeau: Madame le Président, pour que le député ne pense pas qu'il a le dernier mot au sujet du problème constitutionnel que posent les contrôles, je lui rappelle qu'il n'y a pas eu de contrôle sur les bénéfices; les contrôles visaient les salaires et les prix.

Une voix: Précisément!

M. Broadbent: Et la marge de bénéfice.

M. Crombie: Allez-y doucement, les amis, il va se fâcher.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Tout le monde sait que même cette question a été l'objet de longs débats et de recours aux tribunaux supérieurs.

Sur le fond de la question, si je comprends bien, le NPD voudrait convaincre le gouvernement d'exproprier en masse les compagnies pétrolières . . .

Une voix: Oh non!

M. Broadbent: Seulement un peu de contrôle.

M. Trudeau: Le NPD nomme trois très importantes sociétés pétrolières et dit que ce n'est qu'un peu de contrôle, mais il voudrait que le gouvernement en fasse sa propriété.

M. Broadbent: C'est cela.

M. Trudeau: Je dis au chef du Nouveau parti démocratique que nous ne pouvons pas le faire à ce moment-ci.

M. Broadbent: Pourquoi?

* * *

LA CONSTITUTION

LA PROPRIÉTÉ DES RESSOURCES—LA RENCONTRE ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LE CHEF DU NPD

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, nous savons que le chef du NPD ne peut parler au nom du premier ministre de la Saskatchewan ou de son caucus, mais je présume qu'il peut parler au nom du parti libéral du Canada.

J'ai une question à poser au premier ministre. Compte tenu de la correspondance échangée entre son lieutenant d'Oshawa—et lui-même, peut-il confirmer ou informer que la cession des ressources naturelles des provinces au gouvernement fédéral et la rédaction de cet amendement ont été décidées lors de la réunion de 90 minutes qu'ils ont eue le 1^{er} octobre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si le député s'intéressait vraiment à la question constitutionnelle il saurait que dans ma réponse au chef du Nouveau parti démocratique j'ai essentiellement dit que nous ferions ce que nous avons convenu de faire tout l'été, par l'intermédiaire du ministre de la Justice . . .